

Date de réception du dossier au service C.C.A.S. :



Dossier de demande d'aide à la restauration scolaire

2025 - 2026

Cadre réservé à l'administration

Aide accordée : Oui Non

Date de début de l'aide :

Taux d'aide :

**Nom et Prénom des enfants fréquentant le restaurant scolaire
pour qui l'aide est sollicitée :**

.....

.....

.....

.....

Dossier à remettre en mairie – Service C.C.A.S. le 30 septembre au plus tard*
AIDE RESERVÉE AUX FAMILLES DOMICILIÉES À SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Parent(s) :

Père Mère

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Profession :

Employeur :

Père Mère

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Profession :

Employeur :

Enfant(s) travaillant et vivant au foyer :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Employeur :

Déclaration personnelle de
revenus

Ressources apparaissant sur l'avis
d'imposition du chef de famille

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Employeur :

Déclaration personnelle de
revenus

Ressources apparaissant sur l'avis
d'imposition du chef de famille

Enfant(s) à charge :

Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

.....

Classe :

Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

.....

Classe :

Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

.....

Classe :

Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

.....

Classe :

Pièces à fournir :

Attestation de quotient familial de la CAF de moins d'un mois.

Je, soussigné(e), père, mère, responsable de l'enfant, reconnais l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à Saint-Romain-de-Colbosc le

Signature :

Le signataire est prévenu que s'il est constaté une fausse déclaration, il ne bénéficiera pas de l'aide sollicitée, et qu'au cas où celle-ci aurait déjà été accordée, il serait mis en demeure de rembourser le trop-perçu.

Toute modification de situation (financière, familiale ou changement d'adresse) devra être signalée dans un délai d'un mois.

Pour toute situation particulière, merci de vous rapprocher du service C.C.A.S. au 02.32.79.24.62.

*** le dossier d'aide doit être déposé le 30 septembre 2025 au plus tard pour un début d'aide au 1^{er} octobre 2025 (avec effet rétroactif si nécessaire) Si le dossier est déposé au-delà de cette date, le début d'aide ne pourra commencer que le lendemain de la réception du courrier d'engagement.**

Cadre réservé à l'administration

Nombre de personnes au foyer :

Quotient familial :

Aide accordée ? :

Accord

Refus

Taux d'aide :

Courrier de refus envoyé le :

Date de début de l'aide :

Prix du repas :

Courrier d'accord envoyé le :

Retour de l'engagement le :

Avis d'aide à Convivio :

Avis d'aide à l'école :

Avis d'aide à la compta :